



PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Niort, le 09 septembre 2023

CONDAMNATION DES DÉGRADATIONS COMMISES SUR LES SITES DES RESERVES DE PRAIRES ET MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON

La préfète des Deux-Sèvres condamne les dégradations perpétrées par un groupe d'une centaine de personnes à Praises (commune de Val du Mignon) sur le chantier d'une réserve de substitution, et à Mauzé-sur-le-Mignon, lors d'un rassemblement sur voie publique non déclaré.

A la suite de l'audience qui s'est tenue hier au Tribunal de Niort, plusieurs appels ont été lancés par les soutiens des personnes convoquées en justice pour constituer ce jour un attroupement débouchant sur une barricade constituée sur la voie publique et la destruction de plusieurs barrières à Praises, ainsi que la détérioration d'un compteur d'eau à Mauzé sur le Mignon

La préfète des Deux-Sèvres remercie les forces de l'ordre mobilisées qui ont empêché l'intrusion sur ces sites privés.
Les faits seront signalés au Parquet.

